

Annexe - Programme d'approfondissement culturel et linguistique en néerlandais pour les classes de première et terminale

Préambule

L'enseignement spécifique propre au baccalauréat français international (BFI) comprend les enseignements d'approfondissement culturel et linguistique, de connaissance du monde, une discipline non linguistique obligatoire et, le cas échéant, une discipline non linguistique facultative. Il constitue pour l'élève un parcours disciplinaire et interdisciplinaire qui favorise la construction d'une culture ouverte et humaniste.

Cette formation culturelle ouverte sur le monde et autrui est essentielle à la formation citoyenne de l'élève. Accompagner l'élève dans l'acquisition de l'autonomie dans son rapport aux apprentissages et aux savoirs renforce la formation de la personne et du citoyen.

L'enseignement spécifique dispensé dans les classes menant au BFI a plusieurs objectifs transversaux communs aux langues et aux disciplines qui y contribuent : renforcer la maîtrise de la langue vivante, construire des savoirs en langue étrangère dans plusieurs champs disciplinaires, questionner le monde et les productions culturelles qui le définissent avec les méthodes de l'analyse et de l'esprit critique.

Principes et objectifs

L'approfondissement culturel et linguistique dans les différents parcours – principes généraux

Dans une perspective commune à toutes les langues, l'enseignement d'approfondissement culturel et linguistique lie étroitement la langue, la culture et la littérature néerlandaises aux autres disciplines. Il replace la langue néerlandaise dans sa dimension patrimoniale à travers un socle d'œuvres et la connaissance des mouvements et courants littéraires et artistiques anciens ou récents qui ont traversé ou traversent la néerlandophonie.

L'approfondissement culturel et linguistique, dans les classes menant au BFI, peut être dispensé en langue vivante A ou en langue vivante B.

a) En langue vivante A, il s'inscrit dans un parcours bilingue où la langue de section est la langue de l'enseignement spécifique au BFI : approfondissement culturel et linguistique, connaissance du monde et la ou les discipline(s) non linguistiques.

b) L'approfondissement culturel et linguistique peut être proposé, selon les établissements, en langue vivante B, la langue de la section restant la langue vivante A. Dans cette configuration (appelée « parcours trilingue »), les élèves approfondissent leur langue vivante B.

Le programme d'approfondissement culturel et linguistique se substitue au programme du tronc commun de la langue vivante A ou B, en fonction du parcours dans lequel l'élève est engagé. Les notes de contrôle continu de langue vivante A ou B pour le cycle terminal sont remplacées par une évaluation spécifique.

En parcours bilingue, le niveau visé est au moins C1. En parcours trilingue le niveau visé tend vers C1.

Principes et objectifs de la section néerlandaise

Le travail initié en classe de seconde se poursuit au cycle terminal pour amener progressivement l'élève à développer ses capacités dans les cinq domaines de compétences ci-dessous, conformément aux objectifs formulés dans le document *Examenprogramma Nederlandse taal havo/vwo* publié par le *College voor Toetsen en Examen* (à consulter sur www.examenblad.nl), traduit ci-dessous.

A) Compréhension écrite

A1) Analyser et interpréter

- Déterminer à quel genre appartient un texte ;
- indiquer l'idée principale d'un texte ;
- identifier les relations entre les parties d'un texte ;
- inférer les intentions, opinions et sentiments de l'auteur ;
- différencier et identifier les positions et les différents types d'arguments ;
- reconnaître les schémas argumentatifs.

A2) Évaluer

- Évaluer un texte argumentatif sur sa validité et détecter d'éventuels arguments fallacieux.

A3) Résumer

- Résumer des textes de manière à respecter les idées et la cohérence.

B) Compétences orales

Dans l'objectif de prendre part à une discussion ou de donner une présentation sur un sujet, le candidat peut :

- rassembler et traiter les informations pertinentes ;
- présenter ces informations de manière adéquate au vu de l'objectif communicatif, le public et la forme du discours ;
- réagir de manière appropriée aux contributions des interlocuteurs.

C) Production écrite

Dans l'objectif d'écrire un exposé documenté ou un essai argumentatif, le candidat peut :

- rassembler et traiter les informations pertinentes ;
- présenter ces informations de manière adéquate au vu de l'objectif communicatif, le public et la forme du discours en tenant compte des conventions du langage écrit ;
- réviser les concepts du texte sur la base d'un commentaire critique.

D) Compétences argumentatives

- Analyser un discours argumentatif ;
- évaluer un discours argumentatif ;
- produire et présenter un discours argumentatif à l'oral et à l'écrit.

E) Compétences littéraires

E1) Développement littéraire

- Rendre compte de manière argumentée de sa lecture d'œuvres littéraires d'origine néerlandophone.

E2) Terminologie littéraire

- Reconnaître et identifier différentes sortes de textes littéraires ;
- manier les termes littéraires appropriés lors de l'interprétation de textes littéraires.

E3) Histoire de la littérature

- Présenter les principaux mouvements et périodes littéraires ;
- replacer les œuvres lues dans leur contexte historique.

En fin de lycée, les élèves atteignent un niveau à l'oral et à l'écrit qui permet de développer leur créativité pour exprimer idées et sentiments. Leur formation, dans un contexte interculturel, leur permet une appréhension vaste du réel. Dans une perspective humaniste, le programme de langue et littérature permet la compréhension du monde, l'ouverture à l'altérité et la consolidation des valeurs de citoyenneté.

Compétences visées et activités associées dans le cours d'approfondissement linguistique et culturel

Le professeur organise les activités orales et écrites de manière régulière, intégrée et diversifiée, en veillant à prendre en compte les besoins de communication des élèves du cycle terminal. Ces activités prennent appui sur des supports authentiques et variés.

Développer des compétences en réception orale et écrite

Les activités de réception orale et écrite entraînent les élèves à :

- comprendre des documents authentiques audio ou vidéo courts et variés (entretiens et émissions littéraires ou d'information, débats, adaptations cinématographiques, podcast, etc.) incluant différents accents et variétés de langue ;
- lire de façon autonome des textes modernes variés, en relation avec les thèmes étudiés et en fonction du niveau des élèves. Le professeur aide à établir des parcours et des bilans de lecture ;
- effectuer des lectures documentaires. Le professeur met en place des activités où les élèves ont à effectuer des recherches en langue néerlandaise en autonomie, en exploitant notamment les ressources d'Internet ;
- approfondir l'étude détaillée d'extraits ou d'œuvres intégrales ;
- étudier la contribution de la forme et du style au sens du texte ;
- développer l'étude d'un mouvement littéraire, d'une période ou d'un genre littéraire à travers plusieurs œuvres ou extraits d'œuvres ;
- approfondir les différents contextes qui sous-tendent une œuvre et en définissent la signification.

Lecture cursive et lecture analytique se combinent et alternent, sur la même œuvre, ou à l'occasion d'un même thème : l'étude approfondie de courts extraits prépare à la lecture du document intégral, et inversement, la lecture de l'œuvre intégrale prépare à l'étude approfondie de passages essentiels.

Certaines œuvres ont été transposées ou adaptées à l'écran ou sur scène, ou mises en musique. Un choix pertinent permet d'observer les relations entre texte/images/mise en scène/décor/musique, qui organisent de manière originale les thèmes étudiés, et font apparaître divers points de vue et approches.

Il existe diverses démarches critiques pour l'étude des textes ; le professeur opère un choix en fonction du document et de la situation d'enseignement. Les élèves sont encouragés à être force de proposition en ce domaine. Ils prennent en charge individuellement ou collectivement la présentation d'extraits, de thèmes ou de lectures personnelles au travers d'exposés, d'articles, de critiques, de débats, etc. La démarche ainsi que le vocabulaire d'analyse, se gardant d'une excessive technicité, ne constituent pas un objectif en soi : ils restent subordonnés à la mise en évidence et à l'examen du sens.

Développer des compétences en production orale et écrite

Les activités de production orale et écrite entraînent les élèves à :

- mettre en voix et en espace des textes (poésie, théâtre, texte argumentatif, etc.) ;
- acquérir les différentes terminologies propres à l'expression littéraire et à la critique d'art ;
- s'exprimer en utilisant un lexique riche et nuancé sur des sujets complexes en organisant son propos ;
- adapter le registre de langue à son auditoire ;
- s'exprimer au travers d'exposés, de présentations de travaux personnels ou collectifs, exploitant notamment les ressources d'Internet ;
- s'entraîner au commentaire et à la dissertation littéraire, à la rédaction de l'analyse d'un document, à la construction et à l'expression argumentée d'un raisonnement portant sur une problématique littéraire liée à une œuvre étudiée en classe.

Les élèves sont invités à produire régulièrement des textes de natures et de longueurs variées, en apprenant les étapes menant à une production finale :

- des écrits fonctionnels : prise de notes, mise en forme, compte rendu, synthèse, fiche de lecture, critiques de films, etc. ;
- des projets d'écriture créative ou d'invention (article, nouvelle, récit de voyage, poème, scène théâtrale, blog, etc.) en relation avec les textes, les thèmes et les genres étudiés, de manière individuelle ou collective ;
- la tenue d'un journal de classe numérique ;
- des textes argumentatifs ;
- des commentaires littéraires et des dissertations.

Développer des compétences en interaction orale et écrite

Les activités d'interaction orale et écrite entraînent les élèves à :

- échanger des informations, des points de vue, convaincre ;
- conduire un projet collaboratif ;
- animer des débats, des conférences ;
- mener des interviews d'artistes et d'auteurs ;
- prendre part à des discussions argumentées sur des textes littéraires et non littéraires, sur des œuvres artistiques ;
- participer à l'écriture de textes collaboratifs.

Développer des compétences de médiation

Au croisement des activités langagières, la médiation permet à l'élève de jouer un rôle d'acteur social, tout en le mettant en situation de valoriser ses compétences plurilingues et interculturelles.

Au cycle terminal, l'élève développe cette compétence à l'articulation entre les langues et les cultures et contribue à la co-construction du sens avec autrui. L'élève médiateur est ainsi amené à :

- prendre des notes, paraphraser ou synthétiser un propos ou un dossier documentaire pour autrui ;
- identifier les repères culturels inaccessibles à autrui et les lui rendre compréhensibles ;
- animer un travail collectif, faciliter la coopération, contribuer à des échanges interculturels, etc.

La médiation place l'élève en situation de valoriser l'ensemble de ses connaissances et compétences.

Programme littéraire d'approfondissement culturel et linguistique

L'étude de la littérature néerlandophone se fait en classe et en autonomie. En classe, les catégories suivantes seront obligatoirement étudiées : romans, poésie, textes informatifs et documentaires. L'étude (d'extraits) d'œuvres significatives est destinée à :

- distinguer les différentes époques de la littérature néerlandophone et les mettre en relation avec celles de la littérature des pays européens ;
- développer un regard critique sur les problématiques abordées dans les œuvres littéraires ;

- analyser les évolutions de la vision de l'Homme en relation avec le contexte historique ;
- comprendre la dimension esthétique de la littérature comme mode de perception et de représentation ;
- examiner des textes complexes traitant de sujets socio-politiques, éthiques, philosophiques actuels ;
- analyser et utiliser des textes théoriques portant sur l'art et la littérature pour parvenir à la compréhension approfondie d'un texte ;
- analyser de manière appropriée et critique des œuvres issues de supports variés.

Un programme littéraire limitatif, renouvelé par moitié tous les ans et publié par note de service, fixe la liste des œuvres obligatoires pour les classes de première et terminale en vue de l'épreuve spécifique. Ce programme limitatif contient un roman ainsi qu'une œuvre poétique.

En plus des œuvres du programme limitatif, l'élève lit douze œuvres littéraires en autonomie au cours du cycle terminal. L'élève établit lui-même la liste avec l'aide de l'enseignant. L'ensemble des œuvres lues en autonomie constituent un dossier de lecture (*leesdossier*), qui sera évalué au niveau 4 des compétences littéraires définies sur www.lezenvoordelijst.nl/docenten-15-18/leesniveaus/. L'oral spécifique consiste en un exposé sur une sélection du dossier de lecture, suivi d'une discussion.